

Le vrai-faux retour de l'inflation dans la zone euro

La hausse des prix a atteint 2,2 % le mois dernier sur un an dans la zone euro, contre 2 % en août. En cause, une moindre baisse des prix de l'énergie plutôt qu'une nouvelle dynamique de hausse des prix.



L'inflation évolue depuis quelques mois de façon différente selon les pays. C'est particulièrement le cas dans les deux plus grosses économies de la zone euro, l'Allemagne et la France. (Daniel Bockwoldt/Zuma-reo)

Par **Guillaume de Calignon, Guillaume Benoit**

Publié le 1 oct. 2025 à 12:19 | Mis à jour le 1 oct. 2025 à 16:18

Voilà un vrai-faux retour de l'augmentation des prix. C'est vrai, factuellement : l'inflation est remontée un petit peu au mois de septembre dans la zone euro. La hausse des prix a atteint 2,2 % le mois dernier sur un an, alors qu'en août, elle s'établissait à 2 %. Pas de drame donc, puisque le mandat de la Banque centrale européenne (BCE) précise que la cible d'inflation est de « 2 % à moyen terme ».

Les évolutions des prix de l'alimentation et des services restent supérieures à 3 % sur un an, tandis que la baisse des prix de l'énergie est moindre qu'au cours des derniers mois.

Le facteur énergétique, d'abord, explique la remontée de l'inflation à la fin de l'été. Il s'agit donc d'un effet de base, plus que d'une nouvelle dynamique de hausse des prix qui s'installe.

Pas de retour de l'inflation

Difficile donc de dire que l'inflation est de retour. « Les prix de l'énergie ont recommencé à baisser et la vigueur de l'euro contribue actuellement à la baisse des prix à l'importation. Par ailleurs, la croissance des salaires devrait encore ralentir au cours des prochains trimestres. Cette tendance devrait atténuer les pressions inflationnistes en 2026 », estime Bert Colijn, économiste chez ING, dans une note publiée ce mercredi. Ce dernier s'attend à ce que l'inflation repasse sous la barre des 2 % dans les prochains mois.

LIRE AUSSI :

- **EN CHIFFRES – Télétravail, inflation... les Européens vont moins souvent au restaurant, mais dépensent plus**

L'autre fait qui mérite d'être remarqué : l'inflation évolue depuis quelques mois de façon différente selon les pays. C'est particulièrement le cas dans les deux plus grosses économies de la zone euro, l'Allemagne et la France.

L'inflation repart à la hausse dans la zone euro en septembre mais reste contenue en France

Indice des prix à la consommation harmonisé, en %, glissement annuel



SOURCE : EUROSTAT

De l'autre côté du Rhin, les prix ont grimpé de 2,4 % le mois dernier sur un an. Pourtant, l'activité allemande patine. La croissance devrait atteindre à peine 0,2 % cette année, l'économie de notre voisin ne crée plus d'emplois et le chômage augmente. **Le pays comptait plus de 3 millions de personnes à la recherche d'un emploi en août**, un plus haut depuis dix ans.

Statu quo à la BCE

En France en revanche, l'inflation ne s'est élevée qu'à 1,1 % au mois de septembre du fait du contrecoup des Jeux Olympiques de Paris, d'une demande qui reste anémique et d'une tendance à épargner des Français qui s'accentue dans un contexte de fort déficit public, de crise politique et de débat sur les hausses d'impôts.

« Les tensions inflationnistes persistent manifestement en Allemagne, tandis qu'à l'inverse la France conserve les caractéristiques d'une déflation prolongée, des distorsions que la hausse de 8 % du salaire minimum l'an prochain outre-Rhin est en mesure d'accentuer », estime l'économiste Véronique Riche-Flores dans une étude. Ce qui tend à faire penser que la politique monétaire sera plutôt accommodante pour l'Allemagne mais restrictive pour l'Hexagone dans les prochains trimestres.

Tout indique en effet que la BCE est confortée dans sa décision de **conserver le statu quo** sur sa politique monétaire. Sa présidente, **Christine Lagarde**, l'a **réaffirmé** dans un discours mardi à Helsinski. « Les risques pour l'inflation semblent assez maîtrisés dans les deux sens, a déclaré la Française. Avec des taux directeurs désormais à 2 %, nous sommes bien placés pour réagir si ces risques évoluent, ou si de nouveaux chocs menaçant notre objectif apparaissent. »

Les conséquences des droits de douane

Une position partagée par l'économiste en chef de l'institution de Francfort, Philip Lane, qui parle d'un « horizon particulièrement bénin ». Autrement dit, pas question pour la BCE de surréagir à une légère accélération de l'inflation en relevant le loyer de l'argent lors de sa réunion du 30 octobre. D'autant que les économistes de la BCE prévoient que la hausse des prix ne devrait atteindre que 1,7 % l'an prochain et 1,9 % en 2027.

Mais il ne faut pas s'attendre non plus à ce qu'elle procède à des baisses de taux « préemptives » pour donner un coup de fouet à l'économie européenne et relancer une inflation qui repasserait sous sa cible de 2 %. En tout cas, pas tant que les conséquences de la hausse des droits de douane américains ne se seront pas entièrement fait sentir. « Une baisse préventive des taux n'est pas justifiée, car les risques de désinflation, principalement liés aux exportations et au taux de change euro-dollar, ne se sont pas encore concrétisés de manière tangible », estime Christophe Boucher, chez ABN AMRO.

Plus que l'évolution des prix au cours des prochaines semaines - les banquiers centraux avaient averti depuis le début de l'année que le chemin de la désinflation serait cahoteux au deuxième semestre -, c'est la mise à jour des projections économiques de la BCE en décembre qui sera déterminante. Elles donneront en effet un premier aperçu des estimations sur la croissance et l'inflation en 2028.

Guillaume Benoît et Guillaume de Calignon